

prince de Condé y avait été reçu avec les honneurs dignes de son rang et de sa gloire, et M^{me} de Sévigné rapporte plus d'une fois à la marquise de Grignan les échos renvoyés des bords de la Saône jusqu'aux salons de la Cour et de Paris (36).

Comment tout ce bruit et tout ce faste, mêlés au tumulte des affaires humaines, n'avaient-ils pas porté atteinte à la sollicitude pastorale ? Comment l'archevêque et le grand seigneur avaient-ils suffi, chacun à leur rôle, sans se nuire ? On me pardonnera de ne pas chercher à expliquer cet énigme ; mais au XVII^e siècle, l'exemple était non moins dangereux que séduisant et l'oratorien ne voulut pas qu'on lui reprochât de ne s'en être pas préoccupé.

Une première fois, au début, il formule son opinion ; sous des termes généraux, la pensée est assez claire, les comparaisons bibliques ne sont là que pour cacher ce qu'elle aurait, dans son audace, de trop désagréable :

« Je sais avec l'Apôtre que tout Pontife n'est choisi d'entre les hommes que pour s'appliquer à ce qui regarde le culte de Dieu ; qu'il ne faut pas introduire dans le repos sacré du sanctuaire le tumulte des occupations séculières ; que ceux qui, comme dit le Prophète, vont placer leur bouche jusque dans le ciel, ne doivent plus laisser ramper leur langue sur la terre ; et qu'enfin le monde entier n'est pas digne d'occuper des mains destinées à offrir des dons et des sacrifices. Vérités saintes, vous ne m'êtes pas étrangères ; et je ne viens pas ici détruire ce qu'un emploi sacré m'oblige d'édifier tous les jours ailleurs (37). »

(36) *Lettres de M^{me} de Sévigné*, t. VIII, édit. des Grands Écrivains de France. « Le duc de Vendôme passera cinq à six jours à chasser avec l'archevêque de Lyon. »

(37) *Œuvres de Massillon*, t. III, pag. 28. Oraison funèbre de messire de Villeroy, archevêque de Lyon. Édit. Blamp.